

COMMISSION MINISTERIELLE SUR L'ENSEIGNEMENT
DE LA MATHEMATIQUE

Parmi les questions prioritaires à l'étude par la commission de la réforme de l'enseignement mathématique (CREM) de l'AMQ, on trouve une de toute première importance.

En effet, la commission a convenu d'orienter ses efforts en vue d'obtenir la création, par le ministère de l'éducation, d'une commission ministérielle.

Cette commission ministérielle aurait le mandat d'étudier tous les problèmes posés par l'évolution de l'enseignement mathématique à tous les niveaux y compris l'enseignement supérieur.

Pourquoi une commission ministérielle

La raison d'être d'une telle commission réside dans le besoin de coordination de l'enseignement de la mathématique. Ce besoin peut prendre toute sorte d'aspects différents :

- Il faut déterminer les objectifs de l'enseignement de la mathématique propres à chacun des niveaux ainsi que le contenu et la pédagogie susceptible de rencontrer ces objectifs.
- L'introduction nécessaire de nouvelles mathématiques ne minimise pas la difficulté d'adaptation aux besoins des autres disciplines et seule une vue d'ensemble du problème permettra de trouver une solution.
- Il faut préciser le lien entre la recherche pédagogique appliquée et l'implantation continue de nouveaux programmes. Il faut créer au besoin les organismes nécessaires pour faciliter ce lien et permettre la diffusion de méthodes nouvelles adaptées aux nouveaux objectifs.
- Il faut trouver les moyens d'orienter le perfectionnement des maîtres à tous les niveaux en fonction de l'évolution continue des programmes d'étude.

Une telle commission d'étude devrait pouvoir arriver à proposer un plan d'ensemble réparti sur plusieurs années et qui intégrerait tous les éléments fondamentaux. Un tel travail transcende les niveaux et son étendue fait que cette commission aurait sans doute des propositions à formuler qui toucheraient aux relations entre le ministère et des organismes comme l'Université du Québec, l'IRP, le SMTE, Radio-Québec, SIMEC, ...

Cette commission doit donc être une commission ministérielle qui conseille directement le ministère de l'éducation sur tout problème concernant l'enseignement de la mathématique.



